



TEXTE n° 557

« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

23 novembre 2010

PROPOSITION DE LOI

relative à l'indépendance des rédactions.

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi, en première lecture.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 23 novembre 2010.

Le Président,

Signé : BERNARD ACCOYER

Voir les numéros : 2255 et 2939.

ISBN : 2-1113-2059-5



ISSN 1240 - 8468